

Le rapport du jury retranscrit les attentes et les constats du jury, afin de permettre à tout demandeur ou destinataire de ce rapport de comprendre les modalités de travail que le jury a retenues.

Concours externe d'inspecteur de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes à dominante scientifique et technologique

SESSION : 2018

Épreuves écrites (dates) 7 décembre 2017

Épreuves orales (dates) 29/03 au 10/04/2018

Nombre de postes offerts 29

Nombre de candidats inscrits 440

Sur 440 candidats inscrits ; 166 se sont présentés à l'épreuve écrite.

Admissibilité à partir de 9,5/20 moyenne de l'écrit.

Sur les 67 candidats admissibles, retenus par le jury 64 se sont présentés à l'épreuve orale.

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée sur 8 jours /semaines avec 8 (en moyenne) candidats par jour.

Admission à partir de 9,92/20 de moyenne pour liste principale et de 9,17/20 de moyenne pour liste complémentaire.
Moyenne la plus haute de : 15,5/20

I) La composition du jury

Le jury est composé de : Mme Brigitte BERETTI, Directrice départementale
M. Jacques FERRIER, Directeur départemental

Il est présidé par : Mme Fatou DIALLO Directrice départementale

II) Les résultats

29 candidats ont été admis et 1 candidat inscrit sur liste complémentaire

III) Epreuve(s) écrite(s) d'admissibilité

Chaque copie fait l'objet d'une double correction.

Le présent concours fait l'objet de l'arrêté du 10 février 2017 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement d'inspecteurs de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Le présent concours comporte deux épreuves écrites d'admissibilité :

Epreuve n°1 : rédaction, à l'aide d'un dossier comportant des documents à caractère économique, financier, social ou environnemental, d'une note permettant d'apprécier les qualités d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général (durée quatre heures, coefficient 1).

Epreuve n°2 : résolution de problèmes et/ou cas pratiques sur une des options suivantes :

- e) Biochimie et microbiologie ;
 - f) Agroalimentaire et bio-industrie ;
 - g) Physique ;
 - h) Mathématiques.
- (durée : trois heures ; coefficient 1).

III.I Attentes du jury

- une capacité de compréhension et d'analyse d'un sujet ;
- des raisonnements logiques et construits ;
- une bonne capacité de synthèse ;
- un niveau de langage soutenu ;
- un très bon niveau en orthographe, grammaire et syntaxe ;
- un bon niveau de connaissance en lien avec le programme des concours.

III.II Constats et commentaires du jury

Le niveau moyen des copies est cette année assez faible.

La technique de la note de synthèse n'est pas maîtrisée par les candidats de l'option scientifique et technologique. Il y a un manque de préparation et d'entraînement évident.

Le sujet, pourtant d'actualité, était mal connu et les nuances apportées par certains documents ont rarement été identifiées par les candidats.

Le jury a constaté de grosses difficultés de syntaxe, d'organisation des idées. Certaines copies étaient illisibles.

Le jury a noté quelques très bonnes copies cependant.

Les copies valorisées l'ont été sur les caractéristiques suivantes :

- sur la forme : bon niveau rédactionnel. Plans construits et pertinents.
- sur le fond : un très bon niveau de connaissance. Une capacité à prendre de la hauteur et à appréhender les sujets de manière globale afin de proposer une réponse pertinente et complète.

IV Epreuve(s) orale(s) d'admission

Epreuves orales d'admission

Epreuve n°1 : entretien avec le jury permettant d'apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur (durée : 40 minutes ; coefficient 3). L'entretien avec le jury comprend tout d'abord une présentation par le candidat de son parcours durant environ 5 minutes. Il se poursuit par un échange avec le jury comportant des mises en situation visant à évaluer les connaissances du candidat sur les missions de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, ses qualités personnelles, son potentiel et ses aptitudes à exercer le métier d'enquêteur.

Epreuve n°2 : à partir d'un texte ou d'un document rédigé dans une des langues étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol :

a) Traduction en français, sans dictionnaire, d'un passage de ce texte ou document ;

b) Conversation en langue étrangère sur le sujet traité.

(préparation : 15 minutes ; durée : 15 minutes ; coefficient 1).

IV.I Attentes du jury

- motivation pour le métier d'enquêteur ;
- aptitude au métier d'enquêteur (curiosité, gestion de stress et du conflit, etc.) ;
- connaissance de la DGCCRF, de ses missions, de son organisation et de son environnement administratif ;
- sens du service public ;
- aptitude à travailler en équipe et à rendre compte ;
- capacités d'analyse, de raisonnement et de communication.

IV.II Constats et commentaires du jury

Les nouvelles modalités d'organisation des oraux permettent une mise en situation systématique des candidats et une véritable évaluation des aptitudes à exercer le métier d'inspecteur de la DGCCRF.

Les **points forts** appréciés par le jury sont :

Certains candidats ont montré un véritable intérêt pour le métier d'enquêteur de la DGCCRF, métier sur lequel ils s'étaient fortement renseignés et dans lequel ils se projetaient avec aisance et motivation.

Les mises en situation systématiques ont permis de déceler chez ces candidats :

- une aisance dans la gestion du face à face ;
- une capacité à analyser des faits et à élaborer une stratégie de contrôle au regard des missions de la DGCCRF ;
- des prédispositions à l'enquête ;
- un intérêt pour la protection des consommateurs et la recherche de fraudes.

Les **points faibles**, dont l'accumulation a conduit à la non admission du candidat, sont :

- méconnaissance des missions de la DGCCRF ;
- méconnaissance du métier d'enquêteur ;
- absence de curiosité ;
- absence de préparation ;
- difficultés importantes dans les mises en situation ;
- absence de motivation.

Conclusion

L'objectif du jury est d'identifier des candidats aptes à exercer le métier d'inspecteur de la DGCCRF.

Un inspecteur est avant tout un enquêteur. C'est un métier passionnant mais difficile.

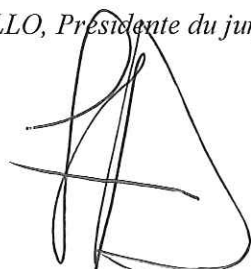
La gestion du relationnel avec les entreprises contrôlées demande de l'assurance, de la fermeté et un sens de la pédagogie.

Un inspecteur doit être curieux et doit être capable d'identifier des fraudes ce qui nécessite une véritable appétence pour ce métier.

Les candidats qui postulent à ce concours doivent clairement connaître la typologie de ce métier et la nature des missions exercées. Ils doivent démontrer une capacité à gérer des enquêtes, des situations de contrôle diverses et à rédiger des suites.

Le jury a donc sélectionné des candidats qui ont su démontrer leur motivation, leurs qualités relationnelles, leurs qualités d'expression écrite, d'aisance à l'oral et une très bonne connaissance du métier auquel ils souhaitent accéder.

Version signée par, Fatou DIALLO, Présidente du jury

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FD', written over a faint, large, stylized letter 'A' that serves as a watermark or background for the signature.